



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 72008

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'aspartame. L'aspartame, utilisé pour donner une saveur sucrée à plus de 6 000 produits allégés dans le monde, s'avérerait cancérigène chez le rat, selon une nouvelle étude scientifique qui pourrait conduire à réévaluer les risques liés à cet édulcorant. Les résultats rendus publics soulèvent de nouvelles questions sur les liens potentiels entre l'exposition à l'aspartame et la survenue de cancers. L'aspartame entraînerait en effet une augmentation statistiquement significative des lymphomes et des leucémies chez les rats femelles, lorsqu'il est administré à des doses très proches de celles auxquelles les êtres humains peuvent être exposés. En conséquence, il lui demande s'il envisage de confirmer ces résultats par d'autres études afin d'écartier toute éventualité de survenue de cancers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72008

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7644